45e Année · N° 3348 Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 30 Décembre 1933

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

POLITIQUE INTERIEURE

La fin de la session parlementaire
Le Redressement Budgétaire

Le projet de redressement budgétaire est voté. La calme autorité de M. Camille Chautemps a surmonté toutes les difficultés qui, de crise ministérielle en crise ministérielle, s'étaient accumulées au cours des derniers mois.

Quand on vit la Commission des finances du Sénat apporter de profondes modifications aux dispositions votées par la Chambre en ce qui concerne les traitements et les « regrèvements », on pût éprouver de nouvelles craintes. Il était évident que la Chambre ne se rallierait pas au nouveau texte. Un conflit allait-il se produire entre les deux assemblées ?

Mais il apparut bientôt que le Sénat était, en très grande majorité, décidé à aider le Président du Conseil à mener à bien l'œuvre de redressement. Et, avant même que le débat public ne s'ouvrit le groupe de la gauche démocratique radicale-socialiste, qui à lui seul constitue la majorité absolue de la Haute Assemblée, manifestait sa volonté de soutenir le Gouvernement.

Dès lors la Commission pouvait, dans un geste platonique, maintenir son point de vue, le résultat de la discussion n'était pas douteux. C'est, en effet, par 199 voix contre 57 que les textes votés par la Chambre furent adoptés par le Sénat.

• • •

M. Georges Bonnet, Ministre des finances, M. Marchandeau, Ministre du budget, puis M. Camille Chautemps ont pris la parole dans le débat.

M. Georges Bonnet a fait l'exposé technique, clair et convaincant, qu'on attendait de sa haute compétence. Il a montré que les difficultés de la trésorerie ne peuvent être résolues que par la restauration de la confiance et que celle-ci ne peut être obtenue que si le budget est rigoureusement équilibré.

M. Marchandeau a établi avec précision que le projet présenté par le Gouvernement permettra de réaliser cet équilibre. Le voter c'était assainir la situation et ranimer la confiance indispensable. Le repousser, c'était prolonger le malaise, aggraver le problème technique dans des proportions qu'on ne pouvait prévoir et peut-être même rendre inévitable une inflation qui serait un désastre pour tous.

Le lendemain, M. Camille Chautemps, dans un éloquent discours qui provoqua à maintes reprises les chaleureux applaudissements de l'assemblée, traça les lignes principales du programme financier du Gouvernement : l'équilibre budgétaire est la tâche primordiale. Il constitue une étape décisive dans le redressement financier. Ensuite ? Il faudra voter rapidement pour 1934, un budget sévèrement établi. Puis il importera de poursuivre, sans ralentir l'effort un seul jour, la réforme administrative, c'est-à-dire la réduction des frais généraux de l'Etat et l'adaptation de l'organisme administratif aux nécessités de la vie économique. Il faudra enfin simplifier le régime fiscal et rendre la fraude de plus en plus difficile et dangereuse.

Après cet exposé, inspiré par un si clairvoyant souci de l'intérêt général, la cause était jugée. Pour adopter les dispositions que le Gouvernement avait fait voter à la Chambre, il se forma au Sénat une large majorité de fermes républicains qui correspond à celle qui s'est groupée autour de M. Camille Chautemps dans l'autre Assemblée.

• • •

Avant de clôturer la session, le Gouvernement a fait voter un emprunt de consolidation de 12 milliards et deux douzièmes provisoires.

L'emprunt constitue le complément indispensable des mesures de redressement budgétaire que le parlement vient d'adopter. Ces mesures ne produiront leur plein effet que dans quelques mois. D'ici là, le trésor devra, dans une certaine mesure, être le banquier du budget. L'emprunt qui vient d'être décidé permettra de faire aisément la « soudure ». La confiance publique, ranimée par l'action déjà si féconde du Gouvernement Chautemps, en permettra le facile placement.

Quand aux douzièmes provisoires votés pour janvier et février, ils doivent suffire. Dès la rentrée, le 9 janvier, le Parlement entreprendra l'étude du budget. Il devra conduire cette tâche avec conscience, avec rigueur. Et il devra l'avoir terminée pour le 1er mars. On peut compter sur l'autorité et la diplomatie du Président du Conseil, sur l'efficace activité des deux éminents techniciens que sont MM. Georges Bonnet et Marchandeau, pour obtenir ce résultat.

Il y a quelques semaines, nous étions en pleine instabilité, politique, financière. Nous voici aujourd'hui, nettement engagés dans la voie du redressement. La première étape, la plus importante, est déjà parcourue. On est fondé à espérer que, vigoureusement soutenu par la majorité qui s'est groupée autour de lui à la Chambre et au Sénat, le Président du Conseil pourra, en 1934, réaliser complètement le programme qu'il a fait applaudir par les deux assemblées.

OFFRANDE....

Pour une Femme

Fille aimée qui respire à mon âme nourrie
Du suc des pourpres fleurs et des divins soleils
Je te sens toute en moi, je dors dans ton sommeil
Tel l'enfant d'autrefois qui battait la prairie.

Le destin a voulu que je vive mon sort
Comme l'oiseau couleur de flamme et d'eau qui brille
Qu'un brave matelot rapporte des Antilles,
Dans le froid, dans la nuit, dans l'odeur de la mort.

Sèves qui palpitez dans les veines de l'herbe,
Arbres nus au détour des monts ou des côteaux,
Prairies qui souriez à l'appel du ruisseau,
Vous savez mon amour, gémissant dans sa gerbe.

Le jour qui s'est levé d'entre les arbres noirs,
M'apporte les baisers un peu fous de l'automne.
Fier, mon esprit léger et mon cœur monotone,
Je bois dans tes grands yeux la liqueur des beaux soirs.

Princesse, le regret est l'étrange supplice,
Des êtres tourmentés dont les jeux sont mouvants.
Ton œil devine-t-il la flamme sous le vent
Qui la courbe et l'étreint dans ses doigts de malice.

Je te retrouverai dans la molle chaleur
De ton corps désiré au cœur de la nuit sombre,
Dans les matins glacés, aux images de l'ombre,
Partout ta chair sera où palpite mon cœur

La plainte du péché est notre propre image,
Fraîche voix du bonheur entrevu pour l'hiver.
Le hasard se promène au bord du chemin vert
En toi son mol reflet respire les orages.

Jeune songe doré par les feux du matin,
Et vous, cœur palpitant comme une blanche voile
J'ai fait danser l'amour au ballet des étoiles
Comme autrefois dansaient la fée et le lutin...

Fabien CHARAMAT.

LA FLECHE (Sarthe), le 15 Décembre 1933.

Les Favorisés du sort ou la République des Camarades

Heureux et satisfaits du devoir accompli, députés et sénateurs sont partis en vacances. Ils s'en sont allés d'un pas léger vers leurs électeurs, leur faire comprendre leur vote sur le budget et les nécessités financières qu'ils ont été obligés de voter. Nous n'enumèrerons pas les charges fiscales nouvelles qui vont tomber sur les contribuables, chacun de nous les connaît.

Nous comprenons tous très bien qu'il est de première nécessité pour un pays comme la France de restaurer sa finance ; nous supporterions d'autant plus volontiers ces nouvelles charges si nous savions trouver en face de nous, au Gouvernement par exemple, des principes d'économies qui aideraient au rétablissement budgétaire de nos finances. Mais ces Messieurs les Parlementaires n'ont cure des économies, ils sont insensibles aux plaintes de leurs électeurs.

Les contribuables ne sont-ils pas taillables et corvables à merci ; nous sommes d'autant plus autorisés à le dire qu'il est à notre connaissance un petit artisan qui, ayant essayé de moderniser son matériel, s'est vu immédiatement imposé d'une manière forte par le contrôleur qui veillait aux barrières, non pas du Louvre, mais aux barrières fiscales.

A titre de curiosité, il nous a été permis d'exercer un droit de regard sur un ministère, le ministère des Colonies, par exemple, pour connaître enfin quelles étaient les indemnités que touchaient certains fonctionnaires ayant déjà de forts traitements.

C'est édifiant, et voici ce que nous lisons :

« Aux colonies, le budget de l'Administration métropolitaine se double

SISTERON-JOURNAL
à ses Lecteurs et Amis

des budgets locaux d'Indochine, d'A. O. F., de Madagascar, etc... Les roublards sont inscrits à deux ou trois, à Paris et à Tananarive, à Paris et à Saigon, en France et au Cameroun.

Il existe un Conseil Supérieur des Colonies, dont l'autorité, la compétence et les délibérations sont également nulles. Ses membres n'ont d'autre besogne que de faire des courses pour leurs électeurs. Ce Conseil Supérieur, parfaitement inutile, ne se réunit que deux fois par an. Il se paie néanmoins un secrétaire général. Le poste est occupé par un chef de bureau hors classe qui touche 60.000 francs de traitement comme chef de bureau et perçoit, en outre, une indemnité de 15.000 fr. comme Secrétaire général.

M. Lamoureux, lui-même, ancien ministre du budget, reçoit 28.000 fr. par an sur le budget de l'Afrique Equatoriale.

M. Outrey, député, reçoit 15.000 fr. sur le budget de l'Indochine, au titre de la Cochinchine. Le même budget lui rembourse ses frais de correspondance postale et télégraphique avec ses électeurs d'outre-mer, soit environ 4.000 fr. par an.

M. A. Brunet, député, ancien sous-secrétaire d'Etat, reçoit 27.000 fr. de la Réunion, pour frais de représentation au Conseil Supérieur.

M. Delmont, député, ancien sous-secrétaire d'Etat, reçoit 12.000 fr. de la Martinique, pour le même motif.

M. Proust, député d'Indre-et-Loir, reçoit 20.000 fr. du Soudan, sous le même prétexte.

M. Le Moignic, sénateur, empoche 21.000 fr. de Pondichéry et des Etablissements de l'Inde.

Un honnête citoyen, domicilié dans l'Ardèche, du nom de M. Nègre, reçoit 20.000 francs de Dahomey.

M. de Tastes, député de Paris, perçoit 24.000 francs sur la Nouvelle-Calédonie.

En outre les parlementaires envoyés à la Chambre par les Colonies, se font accorder par les budgets locaux des « indemnités » qui s'ajoutent à leur indemnité officielle.

M. Diagne est ancien sous-secrétaire d'Etat, député du Sénégal et Maire de Dakar. Tous ses conseillers municipaux sont décorés d'ailleurs de la Légion d'Honneur.

M. Diagne reçoit du Sénégal une

© VILLE DE SISTERON

indemnité de 100.000 fr. qui s'ajoutent aux 60.000 fr. versés par l'Etat.

Le député Gasparin reçoit de même 27.000 fr. de la Réunion.

Le Sénateur Bérenger et le député Candace, 10.000 fr. de la Guadeloupe.

Le député Lagrosilière, 12.000 fr. de la Martinique.

Voyez-vous ces honorables représentants du peuple organiser la chasse aux abus ? Ah ! la bonne blague.

. . . . . .

Voici M. Fieschi, percepteur, qui émarge sur trois budgets pour diriger, au ministère des Colonies, moyennant 12.000 fr. par an, un service des chasses qui n'existe pas.

Au temps où M. Sarraut était ministre des Colonies, l'Afrique Occidentale versait 90.000 francs par an (plus indemnités) à son chef de cabinet, le préfet Berthoin.

M. Trillat, chef du bureau au ministère des Travaux Publics et ancien chef de cabinet de Varenne en Indochine, n'a pu être encore réintégré dans son administration d'origine qui n'en veut pas. Depuis six ans, il n'en continue pas moins à émarger 5.800 fr. par mois au budget de l'Indochine au titre des Travaux Publics.

M. Delmas, administrateur des services civils de l'Indochine, détaché depuis 13 ans à Paris, perçoit, depuis près de deux ans, une indemnité journalière de déplacement de 80 fr. en qualité de chargé de mission au cabinet du ministre, sous le prétexte humoristique que sa résidence normale n'est pas Paris, mais... l'Indochine.

M. Beauregard, sous-directeur au Ministère des Colonies, retraité en mai 1933, a été détaché à la même date au cabinet du ministre pour diriger un service nouveau de propagande économique coloniale, créé pour lui. Il reçoit à ce titre 30.000 fr. par an, imputés d'office à diverses colonies africaines, et qui se cumulent avec sa retraite de 45.000 fr.»

Toutes ces révélations, toutes celles qu'ont pu faire sur la fraude fiscale prouvent surabondamment qu'il était fort possible de ne pas toucher aux traitements des petits fonctionnaires et sur les anciens combattants pour récupérer beaucoup plus que ne donnera l'article 6.

Mais les parlementaires se doublant souvent de cumulards, peut-on vraiment compter sur eux pour apporter une solution équitable et acceptable ? La Commission supérieure des économies peut-elle dénicher dans les budgets ces cumuls, ces primes, ces remises qui se traduisent en fin d'année par une bonne enveloppe close et bien garnie de billets mais qui ne figurent pas aux chapitres traitements ou indemnités.

Nous ne le croyons pas. Et c'est pourquoi nous avons voulu poser la question des indemnités aussi nettement que nos renseignements nous le permettaient et très objectivement.

Charcuterie Meyssonnier

Traverse de la Place — Sisteron

Tous les Samedis et Dimanches
— RAVIOLIS —
tous les jours, CHOUCROUTE
— — cuite et crue — —

Tous les vendredi
BRANDADE DE MORUE
fabriqué par la maison

QUESTIONS DU JOUR

La Grande Petite-Entente

La récente visite de M. Benès à Paris, nous porte à examiner plus près la question de la Petite-Entente, qui est en train de devenir Grande-Entente et ainsi donner une puissante leçon aux grandes puissances.

En effet, le jeune et énergique ministre des Affaires Etrangères de Tchécoslovaquie a apporté à Paris les vœux de ce groupe de « petites » puissances qui donnent par leur esprit d'union un merveilleux exemple à la S. D. N. et aux vedettes de cette vénérable compagnie.

M. Benès a été reçu un peu partout comme le porte-parole des peuples balkaniques.

Nous assistons à cette chose merveilleuse d'une poignée de petites nations qui savent ce qu'elles veulent et sont parfaitement d'accord dans leur programme, et de l'autre côté quatre grandes puissances qui cherchent vainement leur chemin et se trouvent toutes les quatre devant une bifurcation. Bifurcation qui est naïveté pour les uns et double jeu pour les autres.

La politique choisie par la Petite-Entente est exemplaire. Là-bas, pas de vaines paroles, pas d'inutiles discussions. Tout le monde est d'accord pour vouloir le bien-être économique et politique. Et cela ils le savent bien. Ils savent que seule l'union étroite entre eux peut leur donner ce bien-être. Cette union est leur protection, leur sauvegarde.

La Petite-Entente a des négociateurs qui ne se contentent pas de beaux discours. Ils agissent. Nous avons nommé MM. Benès et Titulesco.

Nous avons suivi les négociations, pleines de finesse et de tact de ce dernier, à Belgrade, à Sofia, en Turquie, en Grèce, entre deux voyages à Paris et à Londres, et nous savons à quoi nous en tenir sur leur valeur.

La Petite-Entente, nous le répétons, est à la veille de donner une belle leçon aux grandes puissances.

Nous ne serions pas du tout étonnés si, dans quelques semaines ou dans quelques mois, une Confédération venait à naitre. Ce serait la Confédération Danubienne. Une grande puissance avec laquelle il faudrait compter et qui pourrait dicter ses volontés.

Il ne faut pas laisser passer sous silence les visites échangées entre les souverains yougoslave et bulgare. Et leurs déclarations ont été nettes. « Consolidation de l'ordre existant » signifie « unissons-nous pour être forts ».

La S. D. N. doit elle aussi compter avec ses puissances. Déjà, les déclations de M. Benès nous l'ont confirmé : « Nous sommes contraires à une réforme de la S. D. N. Ce serait détruire directement ou indirectement les principes de démocratie sur lesquels est fondée la Société ».

Voilà qui est net et ce n'est pourtant qu'un prologue.

Le Ministre de Roumanie est autrement catégorique. Pour M. Titulesco, la révision des traités est une chose impossible et un danger grave pour la paix. Et si discussion il doit y avoir un jour là-dessus, il faut que la discussion ait lieu à la S.D.N. et non dans le Parlement de tel ou tel pays.

C'est énergique, c'est franc, et il faut en prendre chacun sa part.

Voilà comment les nations de la Petite-Entente parlent aujourd'hui. Elles connaissent leur force.

De notre côté, il fait bon remarquer que cependant notre Ambassadeur M. François-Poncet s'entretenant avec Hitler au sujet d'informations mutuelles sur les principales questions à l'ordre du jour, M. Suvich, sous-secrétaire italien aux Affaires Etrangères, était lui aussi, en visite dans la capitale du Reich...

Joé HOLZNER.

A LA BELLE JARDINIÈRE

Maison MORÈRE à SISTERON

La plus ancienne et la mieux assortie de la région

-:- Dépôt des Grandes Marques -:-

Pas de Tickets. ...
MAIS....

BAISSE REELLE
sur ses articles d'hiver et
CADEAU IMMEDIAT
à tout acheteur à l'occasion des fêtes
de NOEL et du JOUR de l'AN

GRAND CHOIX D'ETRENNES UTILES

MOUN CONTE DE NOUVÈ...

ZAMAIS NAVIGUÉ !

Eri encaro qu'un enfançoun. Aviéu quita despuei quàuquei tèms lei braieto e marchàvi rede coumo Artaban, lei doues man dins lei pochi emé lou mourre en l'èr.

Ensin mi cresiéu de faire l'ome, alor que, simplamen, reniflàvi dins lou vènt coumo uno joueino bèsti.

Qand sourtiéu emé mei gènt, demandàvi talamen de causo e de resoun que lei secutavi d'à founs, e que rintravian, puei, au nouestre, éleis escagassa en plen de mei questien, iéu emé ma cabesso regounflo dei visto novo.

D'àutrei coup es mei gènt que m'interrougavon e li respoundiéu à moun biais.

Un jour qu'un dei miéu mi sounè sus un sujèt qu'ai oublida, li mandèri en respouonso lèsto :

« *Zamais Navigué* ! »

Aquelo ouriginalita pourtè à rire tout moun mounde que mi faguè puei roudelet, en mi questiounant mai. Iéu, satisfa de moun succès facile l'anàvi cade coup d'un

« *Zamais Navigué* ! »

bèn manda.

Aco voulié significa, à moun dire : « Noun ! Nàni ! N'en sàbi rèn de rèn ! »

Mei gènt mi remèmbron encaro vuei aquelo rebecado d'enfant :

« *Jamai navega* ! »

Pecaire ! despuei, si, qu'avèn navega leis un e leis autre, pas toujour coumo falié, bessai, mai coumo poudian, tant que poudian, sus la Galèro de nouesto eisistènci, en cercant lei bouon vènt.

Dei nouestre, coumo dei vouestre, bràveis Ami legèire de *Sisteroun-Journau*, n'a meme qu'an proun o mau navega, que si soun nega dins la grando Mer de la Vido...

Emai siègui pas vièi, jéu, per ma part, pouédi plus dire :

« *Jamai navega* ! »

coumo en d'aquéu tèms que vendra mi vesita en aquelo nue de Nouvè mounte tout creido :

« *Alègre* ! *Alègre* ! »

eis urous navigatour dou grand viàgi uman que pouedon encaro si recampa dins la pas, entour de la taulo de Famiho.

JORGI REBOUL.
Gavouot de Marsiho.

LES VOTRES VIVENT SI VOUS VIVEZ... MAIS...

Avez-vous songé en créant un foyer que vous deviez assumer des devoirs dont une mort prématurée ne saurait vous assumer ?

Etes-vous certain d'être à l'abri de la maladie et de l'accident mortels ?

Avez-vous songé à ce que deviendraient alors votre femme et vos enfants, ou préférez-vous ne pas envisager ces éventuali és ?

Vous n'avez pas le droit de faillir à vos engagements, puisque vous pouvez les garantir en souscrivant tout simplement une assurance sur la vie. Il n'en coûte pas grand peine, juste celle de convoquer un agent local qui vous renseignera sans d'ailleurs aucun engagement de votre part, et vous pourrez ensuite envisager l'avenir avec calme et tranquillité.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Arbre de Noël de l'Ecole Maternelle. — 3me liste de souscription. — Raoul Colomb, Galeries Sisteronnaises, 15 ; Laurent, Café National, 5 ; Imbert Georges, 5 ; Mme Reymond, teinturerie, un jouet et 5 ; Mlle Peyron, Directrice à l'Ecole de filles, 10 ; Charles Baron, député, 20 ; Les élèves de l'Ecole Primaire Supérieure, vêtements tricotés ; Mme Gueyrard, mercerie, 10 ; Mme Magaud, biscuits dans coffret ; Andine, entrepreneur, 15 ; Datin Andrée, 5 ; Turcan Louis, quincaillerie, 10 ; Anonyme, chocolats ; Me Esmieu, notaire, 10 ; Société Nestlé, chocolats ; Jouve, charbons, 10 ; Revest, quincaillerie, 10 ; Gargano Rosette, 5 ; Borel, hôtel de la poste, 5 ; Pascal Roger, 5 ; Mme Massot-Devèze, Chevalier de la Légion d'Honneur, 10 ; Julien, chaussures, 10 ; Gendre, alimentation moderne, 20 ; Rolland, boucherie, 10 ; Bouchet, transports, 8 ; Brun-Allemand, patisserie, papillotes et 5 francs ; Truphémus Georges, 3 ; Quérel Louis, 4 ; Plauchu, P. T.T., 10 ; Paulas, entrepreneur, 10.

Les maîtresses de l'Ecole Maternelle remercient bien vivement toutes les personnes généreuses qui, par leurs dons, leur ont permis d'offrir à leurs petits élèves un arbre de Noël magnifique et des jouets superbes.

Etat des Routes. — A la vague de froid a succédé le dégel qui a amené de la pluie et de la neige, transformant les rues et les chemins en un bourbier gluant qui joue plus d'un mauvais tour aux piétons et aux automobiles.

Il serait dangereux que cette boue ne soit pas enlevée le plus tôt car si le temps venait à se mettre une deuxième fois au mistral et au gel, il est facile de prévoir le danger qu'il y aurait, et les accidents qui en résulteraient.

Nous sommes persuadés que les services compétents prendront les mesures nécessaires que dicte le mauvais état de nos routes et chemins.

Impôt sur le Chiffre d'Affaires et taxe d'abattage. — La perception de ces impôts aura lieu à la mairie les mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 janvier aux heures habituelles.

Tous les redevables, sans exception, doivent se présenter.

Ceux qui voudraient demander un forfait sont informés qu'ils n'ont que le mois de janvier pour remplir cette formalité.

Impôt sur les Automobiles. — Loi du 23 décembre 1933. — L'impôt de circulation sur les automobiles dont le fonctionnement nécessite un combustible liquide est supprimé à compter du 1er février 1934.

Il en résulte que pour les véhicules mis en circulation à dater de la promulgation de la loi, il sera délivré des permis de circulation valables du jour de la déclaration de mise en circulation jusqu'au 31 janvier 1934.

A compter de la même date, les droits de circulation qui viendront à échéance seront perçus proportionnellement au nombre de jours restant à courir de la date de l'échéance au 31 janvier 1934.

Les droits de circulation venant à échéance avant la promulgation de la loi du 23 décembre 1933 sont exigibles pour le trimestre complet.

Les taxes au poids et à l'encombrement ne sont pas modifiées ainsi que pour les remorques.

• • •

La perception de cet impôt aura lieu à la mairie le mardi 2 janvier prochain. Tous renseignements seront fournis aux détenteurs d'automobiles au sujet de la suppression de la taxe de circulation à compter du 1er Février 1934.

Soignez vos bébés. — Choix du lait. — Le lait doit toujours être soit stérilisé, soit bouilli. *Lait stérilisé industriellement.* Si on ne peut se procurer du lait trait de frais (moins de 8 heures en hiver, moins de 4 heures en été), ce qui est le cas le plus souvent, le mieux sera d'acheter, dans le commerce, du lait déjà stérilisé ; mais il faudra s'assurer s'il n'est pas gâté. Il faut rejeter toute bouteille renfermant du lait qui est caillé, ou qui a une mauvaise odeur, ou qui a un gout aigre ou amer.

Lait stérilisé à la maison. La stélérisation pourra se faire au bain marie, à la condition expresse de se procurer, le plus tôt possible après la traite, la provision de lait nécessaire pour 24 heures et de faire la stélérisation tout de suite, sans attendre, dans un appareil spécial.

Il se compose d'une marmite pour bain marie en métal étamé, renfermant un porte bouteille, dans lequel on place des flacons gradués munis d'obturateurs de caoutchouc. Laver à l'eau bouillante les flacons et leurs obturateurs ; on met ensuite dans chacun d'eux la quantité de lait, d'eau et de sucre convenant pour un repas. Les flacons sont mis dans le porte bouteille et celui-ci dans la marmite contenant de l'eau froide.

Le niveau de l'eau doit effleurer celui de l'eau des flacons. La marmite garnie de son couvercle est mise sur un fourneau, faire bouillir

© VILLE DE SISTERON

Rentrons vite à la maison...

car voici bientôt 8 heures et RADIO-PARIS va commencer son émission. Ne la ratons pas !

Depuis que nous avons notre 834 Philips, le plaisir que nous procure la Radio se trouve décuplé.

Quelle pureté ! Quelle musicalité ! On se croirait dans l'auditorium !

Et pourtant nous avons acheté notre Philips 834 - un poste à "Super-Inductance", notez-le bien - au même prix qu'un poste ordinaire...

Vous n'avez pas de 834 ? : Alors écrivez-nous sur simple demande, nous vous l'installerons à l'essai, chez vous, sans frais ni engagement de votre part.

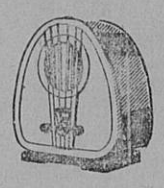

PHILIPS 834 A "SUPER-INDUCTANCE"

Distributeurs Officiels :

C. FIASTRE et M. SCALA

—o— SISTERON —o—

Téléphone 101.

Agences :

Oraison-Forcalquier : M. SAURET

Les Mées : M. BONNEFOY ;

Manosque : M. ALLEMAND.

Valensole-Riez : M. GIBERT.

au bain marie pendant 15 minutes en hiver et 30 minutes en été. Au moment du repas, on plonge un flacon dans l'eau chaude pour faire tiédir le lait, puis on le bouche, on goute pour apprécier gout et température : une tétine sur le goulot et le biberon est prêt.

Renseignements complémentaires à la Consultation de Nourrissons.

Chez les Scouts, *rue de la Mission.* — Nous avons le plaisir d'annoncer aux nombreux amis des scouts une séance théatrale pour dimanche 31 courant en matinée et lundi 1er janvier en matinée également. Entrée gratuite pour les membres honoraires porteurs d'une invitation.

Les autres personnes sont admises aux conditions ordinaires, suivant la disponibilité des places.

Louez vos chaises chez Cheftaine Brun. — Quelques heures de saine gaieté en perspective. — Levée du rideau à 4 heures précises. Cette semaine, il n'y a pas de cinéma.

Appel aux Employeurs. — Employeurs qui avez besoin de personnel, adressez-vous tout d'abord à notre Office public de placement gratuit, Place de l'Evêché, à Digne. Ce faisant, vous nous seconderez dans nos efforts dont voici le but :

1° — Pourvoir promptement et convenablement les places vacantes de tous genres.

2° — Etablir l'équilibre entre les offres et les demandes de travail en vue de combattre et de prévenir le chômage.

3° — Eviter l'immigration superflue des travailleurs étrangers.

Notre Office de Placement qui s'organise de mieux en mieux, donne aujourd'hui les preuves de son efficacité. Employeurs de l'Industrie et de l'Agriculture, apprenez à mieux connaître cet organisme officiel, n'hésitez plus à faire appel à ses services en toutes occasions.

Faites-le au double point de vue de votre intérêt et de celui du pays tout entier.

L'Office dispose de la main-d'œuvre suivante : Terrassiers, manœuvres, charpentiers, ajusteurs mécaniciens, une dactylographe, des femmes de ménage, un ménage sans enfant pour l'agriculture et un ouvrier boulanger âgé de 19 ans.

Il recherche la main-d'œuvre suivante : Bonnes à tout faire.

Nécrologie. — Jeudi matin s'est éteint, au milieu de sa famille, M. Gustave Gibert, une vraie figure sisteronnaise avantageusement connue.

Une nombreuse assistance accompagnait à sa dernière demeure cet honnête travailleur qui s'en va à l'âge de 67 ans, emportant avec lui l'estime et la sympathie de toute la population et de tous ceux qui le connaissaient.

Nous adressons à sa famille, nos bien sincères condoléances.

Etat-Civil

du 22 au 29 décembre

Décès

Blanc Marcel, 58 ans, hôpital. — Gustave Sébastien Gibert, 67 ans, rue droite.

A VENDRE

DOMAINE RURAL de 10 hectares arrosables gratuitement, électricité, proximité route Nationale et chef lieu de canton. Libre de suite.

S'adresser à Me BUES, notaire à Sisteron.

CASINO - CINEMA

— AUJOURD'HUI —

Dimanche, matinée seulement,

Lundi 1er Janvier, mat. et soirée.

Actualités Paramount

Actualités parlantes et sonores

LES JEUX SONT FAITS
comique avec Noël-Noël.

L'HABIT FAIT LE MOINE
comique avec Saint-Granier

BETTY DOMPTEUSE
dessins animés sonores

Il est Charmant...

— — Un film où tout est vraiment charmant... — —

Dimanche, en soirée

GRAND BAL

— Prix unique : 3 Francs —

COIFFEUSE
pour dames et enfants

TRAVAIL SOIGNE

Mlle YVONE

1er étage, au dessus de l'Annexe de la Belle Jardinière, Rue Droite, SISTERON (Basses-Alpes).

Etude de Me JEAN ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Vente de Fonds de Commerce

Premier Avis

Suivant acte reçu par Me ESMIEU notaire à SISTERON, le vingt-trois décembre mil neuf cent trente-trois, enregistré au bureau de SISTERON le vingt-huit décembre même mois, folio 68, case 495, Monsieur LIEUTIER Jean Etienne Marius, propriétaire et débitant de boissons, et Madame GONSAUD Victoria, son épouse, demeurant ensemble à PEIPIN, ont vendu à Monsieur TURCAN Georges Marie, maçon, demeurant à SISTERON, le fonds de commerce de

Café · Epicerie

qu'ils exploitaient à PEIPIN, grande Rue, dans un immeuble leur appartenant.

Oppositions dans les dix jours de la présente insertion à Sisteron, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU, notaire.

---

2 Maisons

A VENDRE

l'une à la Coste et l'autre à Bourg-Reynaud, conviendraient à propriétaires ou retraités. ESMIEU, notaire.

P. L. M.

Vous pouvez pour vous rendre à Marseille utiliser le Train-Paquebot

Le train paquebot, qui part de Paris les lundi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h. 15, peut être utilisé non seulement par les voyageurs à destination d'outre-mer, mais aussi par les voyageurs sans bagages se rendant à Marseille. En sens inverse, ce train, bien que spécialisé aux passagers d'outre-mer, prend à Marseille et aux gares d'arrêt les voyageurs effectuant un parcours d'au moins 300 km. en 1re et 2e classe ; 500 km. en 3e classe.

Il comporte des voitures métalliques modernes toutes classes du dernier confort, un wagon-restaurant, des places de lits-salons et des couchettes : toutes les commodités du bon voyage.

REMERCIEMENTS

Les familles JOURDAN et ACHARD profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Madame Lucien JOURDAN

remercient sincèrement leurs parents alliés et amis ainsi que toute les personnes qui ont assisté aux obsèques de leur regrettée épouse et mère.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve GIBERT, sa fille Marcelle, les familles AUDIBERT, ARNOUX et Mesdemoiselles SARTORY remercient bien sincèrement tous leurs parents et amis, ainsi que le Syndicat Alpin des Patrons Confiseurs et les diverses Sociétés, des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur Gustave GIBERT

LES AGENDAS 1934
DE COMMERCE ET DE POCHE
sont en vente à l'Imprimerie-librairie LIEUTIER, Sisteron

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.

HERNIE

M. GLASER, 44 Boul. Sébastopol Paris Fournisseur des Assurances Sociales des Sociétés de Secours Mutuels des grandes Administrations

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M. **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE. — 6 janvier, hôtel Boyer-Mistre ;

SISTERON. — 7 janvier, Modern' Hôtel des Acacias ;

FORCALQUIER. — 8 janvier, de 9 h. à 2 h., hôtel des Voyageurs.

CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie, GLASER, 44, Bd Sébastopol, Paris.

Panification Viennoise

Gustave TARRIUS

Ancienne Boulangerie Garcin

35, RUE DROITE — SISTERON

informe son aimable et nombreuse clientèle qu'elle trouvera à son magasin la — POMPE DE NOEL — créée par la maison à 10 francs le kilo ainsi que toute sa fabrication au beurre pur d'Isigny, son LONGUET DE REGIME à 16 francs le kilo ainsi que son GRESSIN fabriqué par la maison à 12 francs le k.

L'ALMANACH VERMOT

L'Almanach Mathieu de la Drôme sont en vente à l'Imprimerie-Librairie Pascal Lieutier, Sisteron.

HOTEL DE LA POSTE

ENTIÈREMENT REMIS A NEUF

RESTAURANT ET PENSION DE FAMILLE

SALLE DE BAINS ET DOUCHES

—«»— *Garage Chauffé.* *Confort Moderne* —«»—

D. BOREL

PROPRIÉTAIRE

Rue Droite — SISTERON

L'UNION

La supériorité de nos **BOULES CRÈME** et **PRALINE** n'est plus à démontrer.

Demandez aussi nos **PAPILLOTES** et nos **BONBONS FOURRES** au chocolat.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE. Ancienne Poste quatre coins. Sisteron.

GRAND CHOIX DE CARTES FANTAISIE DU JOUR DE L'AN à la Librairie LIEUTIER, Sisteron.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions

Ancienne Banque

(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Dépôts de fonds avec intérêts

OPÉRATIONS DE BOURSE

Paiement de Coupons

Encaissements d'effets de Commerce

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptes-Courants Commerciaux

Prêts rap à tous pour tous usages 500 f. à 1 million. Remb. à volonté. Taux bas. VINET, 4, rue Mayran, Paris, 9e.

A VENDRE :

un PISTON nikelé avec sa boite. Etat de neuf.

S'adresser au bureau de journal.

TERRAINS

quartier des Plantiers.

S'adresser, ESMIEU, notaire.

Un bon Conseil

Par cette température, les personnes qui ont de violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, se soulagent instantanément et guérissent progressivement en employant la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

Service Réguler par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

— *Correspondance Gap* —

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.29

Sisteron, station :

Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		2e *service*	
dép. Gap :	5 h.30	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions

1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi

Téléphone N° 37

Bureaux rattachés : SISTERON, télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire. Aux MEES, ouvert le Jeudi. BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Etablissements F. JOURDAN & Marcel FIASTRE

MATHIS

Avenue de la Gare SISTERON

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON

Gap	16 h. 30	Briançon	7 h.
Embrun	17 h. 45	L'Argentière	7 h. 30
L'Argentière	18 h. 45	Embrun	8 h. 10
Briançon	19 h.	Gap	9 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h.00	Marseille	7 h. 00	16 h.
Sisteron	7 h. 05	17 h. 00	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Aix	9 h. 20	19 h. 20	Sisteron	10 h. 15	19 h. 15
Marseille	10 h. 15	20 h. 15	Gap	11 h. 15	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Gap	6 h. 15	15 h. 15	Grenoble	7 h.45	15 h. 30
Corps	7 h. 30	16 h. 30	Laffrey	9 h. 00	16 h. 30
Laffrey	9 h. 00	18 h. 00	Corps	10 h. 15	17 h. 45
Grenoble	9 h. 45	19 h. 00	Gap	11 h. 30	19 h. 10

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	14 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	15 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	19 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	21 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier

En vente à la Librairie Lieutier.

SISTERON JOURNAL

est en vente à

MARSEILLE. chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

AIX. chez M. MILHAVET, journaux tabacs. cours Mirabeau,

et à l'imprimerie-librairie Lieutier

Maladies de la Femme

" LE RETOUR D'AGE "

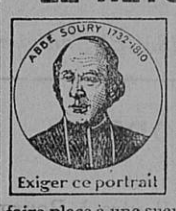

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 11

Je fais tout

vous offre gracieusement

Un moteur de diffuseur

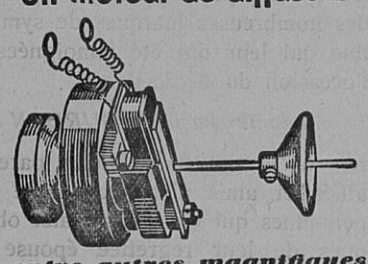

entre autres magnifiques

PRIMES

pour un abonnement ou renouvellement d'abonnement d'un an à JE FAIS TOUT, la revue moderne des métiers. Cinquante-deux numéros par an, vous permettant de tout faire vous-même chez vous, pour 45 francs.

Nos primes gratuites sont des outils ou objets de première qualité et de valeur réelle, toujours visibles à nos bureaux.

Abonnez-vous à JE FAIS TOUT
13, rue d'Enghien, Paris (Xe)

DICTIONNAIRE UNIVERSEL LAROUSSE (en deux volumes).

LAROUSSE MEDICAL, ILLUSTRE, (1 volume).

En vente à la Librairie Lieutier

TOUS LES IMPRIMÉS
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

OU CHOISIR UNE ROBE ? MAIS DANS

FRANÇOISE

ou

les modes en couleurs

le journal IDÉAL { frais / jeune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }

3,75

90, Champs-Élysées. Paris

DEPUIS 70 ANS

par sa formule unique, complète, merveilleusement conçue pour la beauté du teint et la santé de la peau, la Crème Simon veille, jour et nuit, sur votre beauté.

CRÈME SIMON

bien observer le mode d'emploi

Même en payant

2 FOIS PLUS CHER

VOUS N'AUREZ JAMAIS

UNE VOITURE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AUX

C 8-10-15 CV CITROËN

Concessionnaire exclusif :

Garage CHARMASSON & Cie

AVENUE DE GRENOBLE - GAP

Arrondissement de Sisteron :

AILHAUD & Cie

SPLEND'D' GARAGE - SISTERON

La Gérant.

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON